



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

(à adresser au siège du Parc 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération - fax : 04 92 52 38 34)

Demandeur : HDF

Dénomination :

Tel : 0476770050

Fax : 0476771693

Bénéficiaire : mairie /gardien

Demande d'autorisation de survol

OBJET du SURVOL - Observations (préciser type de matériels et nombre de personnes transportées)	Date	Localisation : Aire de départ (DZ vallée)	Localisation : Aire d'arrivée (DZ haute)	Transp. matériels (Nb rot.)	Transp. personnes (Nb rot.)	Nb Total rotations prévues
materiel	12/05/2015	GIOBERNEY	CABANE DE LA CROTE	5montées 5 descentes	0	10
materiel	12/05/2015	GIOBERNEY	LE PIGEONNIER	1 charge	0	1
<i>Demande de report le 08/05/2015 pour le 20/05/2015</i>				<i>Le Directeur</i>		
<i>Accordée le 11/05/2015</i>				Bertrand GALTIER		

Précisions sur plan de vol prévu (si tournées circulaires, transferts entre sites ...) :

Description aéronef (type / couleur / immatriculation) :
AS350B3 F-GSOE ou F-GUSE BLEU

Nom du pilote : CHARLET Franck/JM GENECHESI

Au Versoud

le 5/05/2015

Réponse du Directeur :

- * Autorisation accordée - N° 136
- * Autorisation refusée - N°

Conditions particulières :

- * Prévenir le ou les secteurs du Parc concernés (+ le siège) de tout report éventuel du survol autorisé
- * Adresser impérativement sous huitaine la fiche annexe portant l'autorisation, complétée avec le Compte Rendu du survol. Passé ce délai le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation

A GAP , le : 07/05/15
Le Directeur,

Observations :



A La Chapelle , le : 06/05/15

Copie pour information secteur de : Valgaudemar